

# Programmation des APSA pour le lycée

## École Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur - Manosque

En référence aux programmes d'enseignement français de l'EPS  
BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

« Le cursus en trois ans doit amener progressivement des acquisitions dans les 5 compétences propres et les trois compétences méthodologiques et sociales »

Le programme national de la **classe de seconde** fixe comme niveau éligible le **niveau 3** du référentiel national.

La **classe de première** permet d'atteindre le **niveau 3** si l'APSA n'a pas été préalablement proposée en seconde et le **niveau 4** s'il s'agit d'une APSA dont le N3 a déjà été atteint en seconde.

Pour la **classe de terminale** le **niveau 4** de compétence attendu est exigé dans 3 APSA représentatives de trois compétences propres différentes et le **niveau 5** peut être visé pour certaines d'entre-elles.

	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5
<b>Seconde</b>	Demi-fond N3 (3x500mètres) Aviron Indoor	Escalade N3	Danse N3 Acro ou Gym	Volley N3	
<b>Première</b>	Demi-fond N4 (3x500mètres)	Escalade N4	Danse N4	Basket-ball N4 Badminton N4	
<b>Terminale Menu N°1</b>	Demi-fond 3x500 mètres N4	Escalade N4		Basket-ball N4	
<b>Terminale Menu N°2</b>	Demi-fond 3x500 mètres N4		Danse N4	Badminton N4	

Remarque : Nous ne pouvons proposer ni de musculation ni de step en CP5 puisque nous n'avons pas le matériel nécessaire, et surtout le budget alloué à la fourniture d'un tel matériel. Malgré tout, nous aimerions pouvoir développer l'activité STEP dans le futur.

